

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE**

**REVUE DE DIRECTION DU TRÉSOR PUBLIC AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE
DE LA GESTION 2022**

RELEVÉ DES RECOMMANDATIONS

Golden Palace Hôtel

GRAND-BASSAM

Mercredi 13 juillet 2022

Au terme des travaux de la première revue de Direction du Trésor Public au titre du premier semestre de la gestion 2022, les participants ont adopté trente-cinq (35) recommandations ainsi qu'il suit :

- 1- Achever l'ensemble des travaux résiduels des bâtiments des postes comptables inaugurés dans le cadre de la relocalisation des services du Trésor Public ;
- 2- Veiller à la mise en œuvre effective, par l'ensemble des services payeurs, des nouvelles dispositions relatives aux délais de règlement des factures édictées par le Gouvernement ;
- 3- Renforcer le dispositif de gestion de la conduite du changement en vue de l'appropriation, par l'ensemble du personnel, des réformes mises en œuvre ;
- 4- Faire l'inventaire des groupes électrogènes installés dans les Trésoreries Générales afin d'en évaluer les besoins et procéder à l'équipement des Postes dépourvus ;
- 5- Insérer des plages de promotion des produits et services innovants du Trésor Public dans le générique des appels téléphoniques, notamment au niveau du répondeur du Centre d'Écoute ;
- 6- Veiller à maintenir la disponibilité du système d'accueil téléphonique du Trésor Public, notamment le fonctionnement effectif du numéro vert et du standard ;
- 7- Rendre opérationnel le nouveau dispositif de collecte et de traitement des plaintes et réclamations ;
- 8- Sensibiliser les Responsables de service à la transmission périodique, au Centre d'Écoute, des plaintes et réclamations enregistrées dans leurs Postes respectifs ;
- 9- Promouvoir l'usage des outils et canaux digitaux de communication dans le cadre des activités de sensibilisation, de formation et d'assistance spécifiques des services ;
- 10- Achever la mise en œuvre des recommandations résiduelles issues des missions d'inspection, d'audit et des revues de direction antérieures ;
- 11- Élaborer une instruction comptable relative à la régularisation des chèques rejetés dans les Paieries de Région ;
- 12- Définir un indicateur de performance sur la gouvernance des émissions de titres publics, notamment l'exigence de la cotation des emprunts obligataires TPCI dans un délai de trois (03) mois suivant sa clôture ;
- 13- Diversifier la base des instruments d'emprunts publics ainsi que celle des investisseurs potentiels, en vue de renforcer la performance dans le cadre de la mobilisation des ressources ;
- 14- Déployer, à la Banque des Dépôts du Trésor, l'ensemble des applicatifs bancaires installés par la BCEAO à l'Agence Comptable Central du Trésor ;
- 15- Identifier les difficultés liées à l'archivage des dossiers spécifiques et prendre les dispositions nécessaires en vue d'une meilleure conservation des données essentielles du Trésor Public ;
- 16- Mettre en place un dispositif de suivi des opérations financières des Régisseurs en charge du Projet « Programme Basé sur la Performance » de la Banque Mondiale ;

- 17- Finaliser l'actualisation du Guide du Payeur dans les meilleurs délais et le diffuser auprès de l'ensemble des Postes Comptables ;
- 18- Automatiser les nouveaux délais de règlement des dépenses dans l'appliquatif SyGaCUT ;
- 19- Intégrer au SyGaCUT une fonctionnalité permettant la gestion automatisée des expressions des besoins dans le cadre du traitement des mandats ;
- 20- Elaborer la stratégie de déploiement de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts sur la période 2021-2025 ;
- 21- Elaborer un Guide méthodologique sur la production des comptes de gestion ;
- 22- Faire un état des lieux de la production, par les Comptables Publics, des comptes de gestion et des comptes financiers ;
- 23- Intégrer aux contrats signés avec les prestataires du Trésor Public, des clauses relatives à la lutte contre la fraude et la corruption ;
- 24- Sensibiliser les Responsables d'Unité Opérationnelle à l'exécution des crédits budgétaires dans les délais ;
- 25- Étendre à l'ensemble des services l'activité de surveillance des instruments de mesure et de contrôle ;
- 26- Élaborer le répertoire des agents du Trésor Public ;
- 27- Rendre opérationnel le pool d'experts instauré dans le cadre du renforcement des capacités du personnel et de la formation de base des auditeurs de la filière Trésor de l'École Nationale d'Administration ;
- 28- Définir un indicateur sur la mise en œuvre des formations en ligne en vue d'en faciliter l'évaluation ;
- 29- Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation continue des informaticiens de la Direction des Systèmes d'Information ;
- 30- Poursuivre les séances de sensibilisation sur la plateforme « TresorPay-TrésorMoney » ;
- 31- Organiser une séance de travail avec la CIEF dans le cadre de l'opérationnalisation dudit outil ;
- 32- Poursuivre la sensibilisation sur les dispositions du Code d'Ethique et de Déontologie ;
- 33- Rendre opérationnels les Comités de Coordination du Système de Management Intégré ;
- 34- Veiller à la reprise de la rubrique dédiée aux dix (10) minutes de la Qualité au titre des rencontres du Comité de Direction ;
- 35- Déployer la plateforme « TrésorPay-TrésorMoney » dans les Régies de recettes et les Régies d'avances.

Fait à Grand-Bassam, le mercredi 13 juillet 2022.

La Revue de Direction